



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## peines de travail d'intérêt général

Question écrite n° 100193

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessité de développer les travaux d'intérêt général (TIG) dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet, ce dispositif de sanction réparation est déjà ancien et réclame une relance locale forte, notamment dans les collectivités locales d'accueil. Il conviendrait donc de sensibiliser les maires de Seine-Saint-Denis sur l'intérêt civique de ces TIG, afin qu'ils puissent être nombreux à se porter volontaires pour libérer des postes d'accueil dans leurs différents services. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

### Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les peines alternatives à l'incarcération, et notamment la peine de travail d'intérêt général, constituent l'une des priorités de son action. À cet égard, la circulaire en date du 27 avril 2006 relative aux aménagements de peine et aux alternatives à l'incarcération a pour objet de renforcer la politique pénale en la matière, notamment en soulignant la nécessité de renouveler et de développer les postes de travail d'intérêt général. S'agissant plus particulièrement de la situation dans le département de la Seine-Saint-Denis, le parquet du tribunal de grande instance de Bobigny, dans le cadre des contrats locaux de sécurité et des comités de sécurité et de prévention de la délinquance, s'attache à mobiliser tous les acteurs concernés par la création de postes de travail d'intérêt général. En outre, depuis la fin de l'année 2005, les juges de l'application des peines du tribunal de grande instance de Bobigny se sont à nouveau mobilisés pour définir, en concertation avec les maires, de nouveaux postes de travail d'intérêt général, notamment destinés à de jeunes majeurs. Ces démarches devraient permettre de développer la mesure de travail d'intérêt général et d'en réduire à court et moyen terme les délais d'exécution.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100193

**Rubrique :** Droit pénal

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 juillet 2006, page 7452

**Réponse publiée le :** 17 octobre 2006, page 10902